

La pêche en rivière

Lorsque l'on regarde de plus près le menu des habitants de la forêt, on constate l'omniprésence des produits issus de la pêche. Qu'ils soient végétaux ou animaux, ceux-ci prodiguent une alimentation variée et nutritionnellement riche, mobilisable à tout instant, notamment lorsque la production des autres activités de subsistance diminue. La pêche contribue à assurer la sécurité alimentaire des peuples forestiers. Pourtant, peu d'études se sont penchées sur son importance technologique, sociale et culturelle au sein de sociétés dont la subsistance dépend fortement des ressources forestières.

Des activités d'une diversité insoupçonnée

Les peuples des forêts d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est ont une vie quotidienne proche de la rivière,

principale voie de communication. Ce lien à la rivière apparaît moins évident en Afrique, où les peuples, longtemps traités comme de la main d'œuvre corvéable, ont été rapprochés des chantiers routiers et ferroviaires par les autorités coloniales.

Les réseaux hydrographiques des forêts humides sont incroyablement ramifiés. Leurs innombrables bras, concentrées sur de faibles superficies, offrent une large gamme d'opportunités de pêche aux villages ou hameaux situés « à portée de cours d'eau ». À l'instar des Mvae, des Ntumu ou des Njem du Sud-Cameroun, les peuples forestiers qui excellent dans l'art de la pêche disposent d'un vaste panel de techniques de captures. Pourtant, ces peuples ne sont généralement pas des pêcheurs stricts. Ce sont des sociétés à économie mixte qui pêchent, chassent, cultivent et effectuent la cueillette en forêt. Pêches diurnes ou nocturnes, masculines, féminines ou mixtes, d'adultes ou d'enfants, en solitaire, binôme, ou groupe parfois composés de plusieurs dizaines de protagonistes, ne sont que quelques exemples des nombreuses combinaisons possibles. De la simple pêche à la ligne au vaste barrage avec entonnoir rétenteur, en passant par des dispositifs qui rappellent étrangement des pièges à mammifères, on imagine aisément un éventail hétéroclite de techniques, éphémères ou permanentes, qui rivalisent d'ingéniosité.

Cette diversité, inhérente aux sociétés de pêcheurs, trouve sa justification dans la possibilité ainsi offerte d'exploiter les diverses composantes du réseau hydrographique. Saisonnière, chaque modalité de pêche vise un type particulier de poisson. Ces techniques se succèdent au gré des fluctuations du niveau de l'eau pour assurer une activité de pêche quasiment ininterrompue durant l'année, offrant ainsi une immense diversité de produits : légumes, algues, plantes salifères, œufs, fretin, gros poissons, poissons à écailles ou sans écailles, crustacés, mammifères aquatiques, reptiles, batraciens, sauriens...

La pêche est tout un art

Une contrainte majeure de l'activité de pêche tient au fait que la ressource convoitée est, sauf exception notable, mobile et rarement visible directement. Art qui se pratique « à l'aveugle », la pêche suppose donc du pêcheur de connaître la biologie, l'écologie et le comportement de ses proies. Il doit anticiper leurs réactions. C'est une particularité également propre au piégeage, activité durant laquelle la capture du gibier s'effectue en l'absence du chasseur. Il n'est donc pas surprenant que les peuples qui maîtrisent l'art de la pêche se révèlent par ailleurs d'excellents piégeurs. Dans certains cas, comme par exemple lors de la capture d'un crocodile nain, pêche et piégeage se confondent.

Le lourd aménagement nécessaire aux formes de pêche les plus sophistiquées est compensé par une relative durabilité et un nombre élevé de captures (ex. : pêche au carret). Par contraste, d'autres techniques de pêche sont très simples à mettre en œuvre mais requièrent plus d'improvisation de la part du pêcheur (ex. : pêche à l'épervier). D'autres enfin, mobilisent un nombre conséquent de participants et conduisent à un volume exceptionnel de prises ; elles ne sont organisées que de façon occasionnelle, pour permettre entre-temps à la ressource de se reconstituer (ex. : pêche à la nivrée).

À de rares exceptions près, la pêche menée dans le cadre d'une économie de subsistance n'occasionne pas de surexploitation des ressources. D'autres pratiques sont assimilables de l'élevage : durant plusieurs semaines, le pêcheur attire et acclimate ses proies, parfois en les nourrissant. Sa patience sera à terme récompensée par une capture abondante et de bonne qualité nutritive (ex. : pêche à l'entassement de bois).

La pêche peut être une activité collective, saisonnière ou ponctuelle, comme nous le verrons par la suite, mais c'est principalement une pratique individuelle ou n'impliquant que quelques individus, comme c'est le cas pour les jeunes garçons, en Asie et à Madagascar. Poissons, crustacés d'eau douce, tortues et batraciens sont des mets prisés qui constituent un apport en protéines indispensable, plus particulièrement lors des périodes de soudure où la consommation de végétaux, tubercules et autres produits forestiers est sensiblement accrue. En Asie, en plus de la consommation domestique, les produits de la pêche, frais, séchés ou fumés, constituent des denrées prisées tant pour le troc et les échanges non monétaires, que pour la vente au village, lors de passages de piroguiers, ou sur les marchés locaux au cours de déplacements dans les villages et bourgs voisins.

Se concilier les bonnes grâces des forces surnaturelles

Le risque d'insuccès à la pêche est réel et il importe, plus que pour n'importe quelle autre activité de prédation, de s'allier les forces surnaturelles qui, bien souvent, élisent domicile dans les cours d'eau, à l'abri du regard des hommes. Partout, les eaux – marines, fluviales ou lacustres – se trouvent infestées de monstres redoutables et de créatures innommables. Hommes-poissons, sirènes, Mamiwata (“Mère de l'eau”, divinité mi femme mi poisson)... représentent les figures récurrentes de la mythologie des peuples forestiers d'Afrique. Il n'est point de mythe fondateur qui ne trouve son origine dans les profondeurs des lacs et des cours d'eau, dans les eaux saumâtres ou insalubres des mangroves, des marécages ou des bas-fonds, ou dans leur épique traversée. Lorsqu'il se meut dans l'eau, l'homme redevient une créature fragile et exposée, qui retrouve cet environnement aqueux qui a précédé sa naissance. Se mouvoir dans l'eau est en quelque sorte un humble retour à l'innocence prénatale.

Certaines activités de pêches sont symboliquement plus risquées que d'autres, par exemple les grandes nivrées qui requièrent l'usage de plantes toxiques. Elles s'accompagnent toujours de prescriptions (abstinence) et d'interdits très stricts. Le caractère dangereux de certaines formes de pêche est largement compensé par une mise en œuvre collective et souvent conviviale. L'ambiance généralement ludique et joyeuse qui prévaut, apparaît comme un moyen d'exorciser l'incertitude du résultat et le fait de venir provoquer de puissantes forces de la surnature. La jubilation évidente des participants ne doit pas faire mésestimer les risques encourus, fussent-ils réels ou symboliques.

Les ressources alimentaires issues des cours d'eau couvrent des besoins nutritionnels essentiels d'une alimentation parfois extrêmement pauvre en protéines, comme cela peut être le cas dans les forêts de l'Est malgache. Les peuples betsileo de Madagascar collectent les écrevisses dans les cours d'eau forestiers, pour la consommation domestique mais aussi pour s'assurer un revenu lors de la vente sur les marchés alentours. Des recherches ont montré que la démographie des populations d'écrevisses peut s'adapter à la collecte. Plus l'espèce en question est collectée, plus elle se reproduit. La pêche s'organise également dans les rizières après la récolte du riz. Ce sont les enfants qui sont chargés de pêcher en groupe à l'aide de nasses après l'école ou à la fin de la semaine.

Les diverses techniques de pêche

Un processus d'apprentissage

Au Laos, les jeunes garçons, souvent en groupes, pêchent quotidiennement dans les petits cours d'eau peu éloignés du village. C'est une pêche de type « chasse sous-marine » car ils sont équipés de masque ou, au moins l'un d'entre eux, de mini arbalètes dotées d'un tendeur en caoutchouc avec lesquelles ils décochent de petites flèches de métal ou de bambou acéré. Les prises sont le plus souvent des petits poissons, crabes et crustacés qui sont pour la plupart consommés à proximité des lieux de pêche. Cette technique, ludique et rudimentaire, est considérée comme un apprentissage, une familiarisation avec le milieu aquatique et est aussi destinée à renforcer les liens sociaux entre individus du même sexe d'une classe d'âge : ceux pour qui l'entraide et la collaboration seront cruciales tant dans les champs qu'à la pêche. Les jeunes filles, quant à elles, utilisent surtout des épuisettes, soit en bambous soit en fibres végétales, pour attraper des crevettes, des petits poissons et des batraciens.

Barrage et entonnoir rétenteur

Cette technique, que l'on appelle également « pêche au tremplin », est surtout pratiquée dans les cours d'eau secondaires subissant un fort étiage en saison sèche. Le tremplin est un plateau de bambou et de raphia orienté dans le sens du courant mais émergeant à son extrémité. Cette technique s'accompagne de l'installation d'un barrage, afin de canaliser l'eau sur le plateau, et implique une entraide lors de l'installation. L'eau qui vient se projeter contre le barrage ne peut que s'écouler avec force par le passage contraint de l'entonnoir. Le plancher à claire-voie de l'entonnoir laisse passer l'eau, les alevins et les poissons de petit gabarit. Les plus gros poissons ne peuvent plus remonter le courant et sont généralement propulsés hors de l'eau par la force du courant. La mise en œuvre du dispositif peut prendre trois semaines de travail à temps plein au plus tard de la saison sèche. L'extrémité rehaussée du tremplin rétenteur peut être allongée au fur et à mesure de la montée des eaux. L'installation est exploitée en permanence, de jour comme de nuit, durant toute la saison des hautes eaux.

Pêche au carrelet

La pêche au carrelet est une activité masculine, nocturne ou diurne. Elle se pratique dans des cours d'eau secondaires à débit modéré. Elle a lieu lors de nuits sans lune, ou en journée juste après une pluie suffisamment forte pour accroître la turbidité de l'eau, plus propice à la discrétion des pêcheurs. Ces derniers immergent obliquement un large tamis circulaire à maille lâche et en armature de rotin, qu'ils manœuvrent comme une herse. Le carrelet est basculé autour d'un support fixe émergeant et est maintenu perpendiculairement au courant. La base, qui repose au fond de l'eau, est hissée à l'aide d'une gaule par le pêcheur en poste à l'aplomb de l'eau sur un échafaudage.

Pêche à l'épervier

Pêche diurne ou nocturne, masculine, individuelle, elle s'adresse aux pêcheurs adultes confirmés. L'usage de l'épervier est assez polyvalent depuis les eaux vives à faible tirant d'eau jusqu'à des eaux calmes et profondes (le lancer s'effectue alors depuis une embarcation). Cet éclectisme autorise une pratique continue tout au long de l'année. Avant l'adoption du fil nylon, l'épervier était confectionné en fibres végétales.

Trouble et abri de bois empilés

Chez les Mvae du sud du Cameroun, cette pêche féminine porte le même nom que *Raiamas buchholzi*, l'espèce de Cyprinidae la plus communément capturée selon cette procédure. Le principe de cette pêche conduite en binôme ou trinôme (souvent une mère et ses filles) consiste à bâtir un abri artificiel de 10 à 20 m² de surface, composé de bois empilé et recouvert de palmes de raphia. Les femmes choisissent une bifurcation ombragée d'un cours d'eau secondaire, afin de ménager un abri de saison des pluies que les poissons adopteront au cours de leur frayage vers l'amont. À l'occasion de la visite hebdomadaire, les participantes dévient l'écoulement d'eau par une butte de terre argileuse et de débris végétaux prélevés à l'avenant. Les morceaux de bois sont ensuite progressivement retirés d'aval en amont. L'eau résiduelle est écopée en contrebas d'un trouble tenu verticalement, afin de retenir les poissons entraînés par le flux d'évidage. L'abri est reconstitué après saisie des derniers poissons, en vue d'une visite ultérieure. La séance de pêche dure environ 3 à 4 heures. Chez les Mvae, pourtant gros amateurs de gibier, *Raiamas buchholzi* occupe le premier rang des préférences alimentaires. C'est dire l'importance accordée à cette pêche qui constitue une forme originale de pseudo-élevage.

La pêche à la nivrée

La capture de poissons par asphyxie est une pratique qui se rencontre sous toutes les latitudes. Cette pêche témoigne d'une bonne connaissance du milieu, puisqu'elle consiste à neutraliser le poisson au moyen de produits neurotoxiques, qui doivent, en retour, rester inoffensifs sur le consommateur : pour la totalité des plantes connues à cette fin, il est inutile de recourir à une détoxification préculinaire. Il convient toutefois d'éviter de consommer l'eau du bassin empoisonné durant les heures qui suivent la pêche, au risque de troubles gastriques de gravité variable. Le comportement du poisson est souvent assimilé à un état d'ébriété : l'asphyxie occasionnée par la toxine le contraint à venir respirer en surface, où il est alors saisi ou assommé par les pêcheurs à l'affût. D'autres poissons et crustacés sont saisis d'immobilisme et sont alors capturés dans les trous d'eau longeant les rives. Chez les Ntumu et les Mvae, la nivrée s'organise de manière collective et mixte et se déroule dans les cours d'eau secondaires, à partir des campements de pêche de saison sèche. Les plantes utilisées pour la nivrée sont de tous ordres. Certaines sont des plantes herbacées aquatiques, comme l'Acanthaceae *Justicia extensa*. D'autres sont des petits arbustes buissonnants comme *Bertiera elabensis* (Rubiaceae) ou des petits arbres de sous-bois clairs comme *Albizia coriaria* (Mimosaceae) que les agriculteurs entretiennent dans leurs plantations de café ou de cacao. Plusieurs sont des lianes ligneuses, comme les *Strychnos* spp. (Loganiaceae) et *Strophantus gratus* (Apocynaceae) (sources respectives de la strychnine et de la strophantine qui sont des tonicardiaques à usage pharmaceutique répandu), ou des lianes plus graciles comme *Adenia gracilis* (Passifloraceae) et *Nephtytis poissonii* (Araceae). Plusieurs des espèces employées sont par ailleurs des épices qui contiennent des composés antimicrobiens que l'on consomme avec parcimonie : *Scorodophloeus zenkeri* (Mimosaceae) (écorce à ail), *Tetrapleura tetraptera* (Mimosaceae) (gousse à « sauce noire »), *Zanthoxylum* spp. (Rutaceae) (condiment à *nkui*, préparation majeure de la gastronomie bamiléké au Cameroun) et *Piper guineense* (Piperaceae) (poivrier sauvage). Certaines espèces

ichtyotoxiques sont exclusivement cultivées à cette seule fin : *Tephrosia vogelii* (Caesalpinaceae) en est l'archétype. C'est un arbuste planté dans les jardins de case. *Cissus aralioides* (Vitaceae), *Diffenbachia* spp. (Araceae) et *Datura* spp. (Solanaceae) sont, à l'origine, des plantes ornementales. L'emploi de plantes ichtyotoxiques requiert des précautions particulières d'usage. Chez les Mvae par exemple, outre l'abstinence sexuelle, qui prélude généralement aux entreprises de grande envergure, il faut éviter de laisser de la nourriture à proximité de ces plantes, au risque sinon de leur faire perdre toute leur efficacité ; la femme enceinte doit aussi s'abstenir de tout contact avec la plante et surtout de ne pas marcher dans l'eau une fois la poudre versée. Le risque encouru est un double échec : avortement de la future mère et insuccès la campagne de pêche.

Piégeage de crocodile-nain

La pêche ne se réduit pas à la capture de poissons et crustacées, mais elle est aussi l'occasion de mobiliser des moyens techniques pour attraper toutes sortes des reptiles, sauriens, batraciens et mammifères aquatiques. Le dispositif conçu par les Mvae pour capturer le faux-gavial ou crocodile-nain *Osteolaemus tetrapis* (Crocodylidae) - un petit saurien commun des cours d'eau secondaires d'Afrique centrale - s'apparente plus à du piégeage. Le piège est installé de nuit sur les rives boueuses des eaux stagnantes. Ce piégeage se pratique en appoint lors de campagnes de pêche ou lors de visites de lignes de pièges éloignées.

Pêche collective et aménagement piscicole

Au Laos, chez les Khmou, une population de langue môn-khmer présente dans tout le nord Laos, établie dans des villages de moyenne altitude à proximité immédiate de cours d'eau, chaque portion de rivière associée à un territoire villageoise, inclus une ou plusieurs réserves de pêche, où seules les pêches collectives sont autorisées. Tout manquement à la règle est sévèrement réprimé. Ces zones coïncident avec les frayères de plusieurs espèces de poisson, qui ne sont exploitées que ponctuellement par une pêche collective aux filets dérivants dont le produit est destiné à des repas rassemblant tout le village : pour honorer des visiteurs, lors de cérémonies villageoises, à l'issue de travaux agraires ou villageois collectifs. Il arrive aussi très souvent que des mares permanentes ou des trous d'eau localisés en forêt, soient appropriés individuellement, après accord du chef de village et utilisés comme réservoir piscicole où les poissons, attrapés lors de parties de pêche, sont stockés et nourris afin qu'ils puissent se développer. Ils sont aussi protégés par un enchevêtrement de branchages épineux, flottant ou semi immergé, contre les prédateurs volants et les éventuels braconniers. Ces poissons de semi élevage frais, séchés ou fumés sont surtout destinés à la vente et sont rarement consommés au sein du village.

Auteurs : **Edmond Dounias, Stéphanie Carrière, Bernard Moizo**



Des forêts et des hommes

Qu'est-ce qu'une forêt ?

Les habitants
de la forêt

Représentations,
usages, pratiques

Politiques et
dynamiques forestières

Coordination générale :
Catherine Fontaine

Conseillers scientifiques :
Geneviève Michon
Bernard Moizo

Conception graphique :
Pascal Steichen



Année internationale
des forêts 2011

Des forêts pour les hommes

Des forêts et des hommes



Nature menacée ou forêt des hommes ? : Pour une lecture humaniste des forêts

Après 2010 - Année Internationale de la Biodiversité, l'ONU a proclamé 2011 Année internationale des forêts.

Cette initiative montre combien les forêts sont devenues l'objet de l'attention du monde entier et pas seulement des pays qui les habitent. L'enjeu forestier est mondial : les forêts couvrent un tiers de la surface du globe et abritent près des deux tiers des espèces animales et végétales recensées ; leur rôle est essentiel dans la régulation du climat ou dans l'atténuation des impacts du changement climatique. Malgré les recommandations successives pour une meilleure gestion des forêts menacées (Rio 1992, Nagoya 2010), les forêts tropicales et boréales continuent à perdre du terrain alors que les forêts d'Europe progressent, mais parfois aux dépens de paysages agricoles centenaires.

Nature menacée ou forêt des hommes ? >>

Contact auteurs :

Geneviève Michon

Bernard Moizo

Liens utiles

Texte intégral en
PDF

